



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rénovation urbaine

Question au Gouvernement n° 53

Texte de la question

## POLITIQUE DE LA VILLE

**M. le président.** La parole est à M. Pierre Cardo, pour le groupe de l'UMP.

**M. Pierre Cardo.** Monsieur le ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine, il y a quelques mois, vous avez rédigé un ouvrage sur les dysfonctionnements de la politique de la ville...

**M. Jean-Pierre Brard.** Un best-seller !

**M. Pierre Cardo.** ... dans lequel vous décriviez les lourdeurs des pratiques de l'administration auxquelles le maire de Valenciennes était confronté comme tous les acteurs de terrain des quartiers difficiles, qu'ils soient élus, professionnels ou bénévoles. Chacun a pu apprécier alors le franc-parler de *L'Homme en colère* - c'est le titre du livre -, devenu depuis ministre de la ville.

Toutefois, les 6 millions de Français qui vivent dans les quartiers en question se demandent aujourd'hui si ce franc-parler, cette volonté déterminée de remuer les montagnes résistera à ceux que vous appelez les « comptables de Bercy ».

**M. Jean-Pierre Brard.** Les épiciers même !

**M. Pierre Cardo.** Pourquoi se posent-ils cette question ? Tout simplement parce que rares sont les ministres qui n'aient buté sur une logique budgétaire et que, le mois dernier déjà, celle-ci se traduisait par une réduction de crédits de 35 % du fonds d'intervention pour la ville, le FIV. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Et sans votre intervention et celle du Premier ministre, c'est l'ensemble du tissu associatif et tout notre travail de terrain qui auraient été démantelés.

J'en viens à ma question.

Vous venez de présenter un plan de rénovation urbaine d'un montant de 30 milliards d'euros sur cinq ans. Permettra-t-il d'engager réellement une politique de mixité sociale ? Sera-t-il limité au traitement du béton par la démolition/reconstruction ou favorisera-t-il le traitement de l'humain par la gestion urbaine de proximité ? Vous donnera-t-il les moyens de convaincre les professionnels du logement de s'y intéresser réellement ? Enfin, parviendrez-vous à simplifier nos procédures de financement...

**Mme Martine David.** C'est sûr !

**M. Pierre Cardo.** ... et à donner à la politique de la ville une continuité qui permette de mettre un terme aux incohérences qu'elle a imposées aux partenaires locaux, cassant leur créativité, favorisant leur fragilité et transformant les politiques expérimentales en simples expériences...

**Mme Martine David.** Allô ! Allô ! C'est téléphoné !

**M. Pierre Cardo.** ... sans évaluation et donc sans suite ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine. (*« Allô Borloo ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Louis Borloo, *ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine*. Il est vrai, monsieur le député, que les 15 500 associations qui travaillent dans les quartiers difficiles étaient inquiètes car 66 % du montant des subventions leur sont distribués en novembre et en décembre. Aussi, nous avons donc décidé, à la suite d'un accord général entre les sous-préfets à la ville et les communes, d'opérer un transfert vers les communes, lesquelles pourront ainsi travailler directement avec les associations, qui gagneront ainsi neuf mois de temps de travail.

Plus généralement, je souhaiterais indiquer à la représentation nationale que la situation des quartiers difficiles, qui comptent 6,5 millions d'habitants, n'a cessé de se dégrader. Ainsi, quand le chômage a baissé de 30 % en France, il a augmenté de 30 % dans nos quartiers. Les chiffres sont du même ordre pour ce qui concerne les signalements de la jeunesse perdue à la DDASS, l'illettrisme, l'alphabétisation ou l'échec scolaire.

Le Premier ministre m'a autorisé à présenter un véritable plan de bataille pour la France en matière de logements, qui concernera aussi bien l'habitat pour les mamans que la démolition-reconstruction de 200 000 logements indignes, criminogènes, la réhabilitation lourde de 200 000 logements ou la mise à niveau des logements restants.

L'écart d'activité entre la France qui va à peu près bien et celle qui va mal sera réduit.

Il s'agit d'une cause nationale qui engage l'Etat, les régions, les offices d'HLM et l'ensemble des partenaires, y compris syndicaux. Les représentations syndicales nous aident dans ce combat, et je remercie les dirigeants du 1 %, les dirigeants des unions d'HLM du soutien qu'ils nous apportent pour engager la bataille, qui sera plus clairement et précisément annoncée dans les prochaines semaines.

Mes amis, il s'agit d'une cause nationale qui mérite une union nationale ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Cardo](#)

**Circonscription :** Yvelines (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 53

**Rubrique :** Urbanisme

**Ministère interrogé :** ville

**Ministère attributaire :** ville

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 octobre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 octobre 2002